

Département
du VAL d'OISE

Arrondissement
de PONTOISE

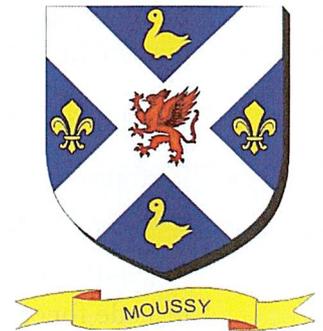
Canton
de PONTOISE

Tél. (répondeur) : 01.30.27.20.14
Courriel : mairie@moussy.fr
Site : www.moussy.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE MOUSSY

95640



In medio stat virtus

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOUSSY

Nombre de Membres
En exercice : 09
Présents : 05
Votants : 05

SEANCE DU 15 FEVRIER 2025

Date de convocation :
10/02/2025
Date d'affichage :
16/02/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze février à 12 heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. HOUDAILLE Philippe.

Etaient présents : M. HOUDAILLE Philippe, Mme MENARD Elise, Mme PICARD Séverine, Mme VERBEKE Muriel, M. MONTHILLER Gérard.

Absents : Mme NICOUUD-PRUVOST Armelle, M. LE CLEGUEREC Marc, Mme LE PAGE Hélène, M. VERSET Nicolas.

Secrétaire de séance : Mme MENARD Elise.

Délibération 116

OBJET : Délibération du Conseil Municipal pour la demande de subvention au Parc Naturel Régional du Vexin Français pour les travaux de réparation de l'horloge de la mairie

Depuis quelques semaines, l'horloge de la mairie-école présente des dysfonctionnements : bien que la cloches continue de sonner les heures et demi-heures correctement, le cadran reste figé à 2h45.

Une première intervention de maintenance, réalisée le 30 janvier 2025 par la société HORLOGES HUCHEZ, n'a pas permis de résoudre le problème en raison de l'ancienneté du mécanisme. Il a été conclu qu'un remplacement complet du système était nécessaire.

La société HORLOGES HUCHEZ, située au 4 Rue de la Croix, 60420 Ferrières, a été sollicitée pour établir un devis de réparation. Le devis n° DE0302759 en date du 11 février 2025 a été reçu et retenu pour la réalisation des travaux.

Les travaux comprennent :

- Le remplacement de l'horloge pilote, permettant l'émission d'impulsions pour le pilotage de la minuterie réceptrice et le contrôle des sonneries (heures, demi-heures, glas romain).

- Le remplacement de la minuterie réceptrice adaptée pour un cadran de 2,00 m de diamètre maximum.
- L'installation d'un canon fileté de 100 mm pour un cadran ou mur jusqu'à 80 mm d'épaisseur.
- La fourniture et l'installation d'une paire d'aiguilles droites, laquées noires, pour un cadran de 0,50 à 1,00 m de diamètre.
- L'installation complète du nouveau mécanisme, incluant les ajustements nécessaires et les tests de fonctionnement.

Détails financiers :

- Montant HT : 3 396,55 €
- TVA (20%) : 679,31 €
- Montant TTC : 4 075,86 €

Le conseil municipal décide de solliciter une subvention auprès du Parc Naturel Régional du Vexin Français à hauteur de 50% du montant HT des travaux, soit 1 698,28 €.

Le reste à charge pour la commune s'élèvera à 2 377,58 €, incluant la TVA.

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette réparation et à la demande de subvention.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à MOUSSY, le 15 février 2025

Le maire,
Philippe HOUDAILLE



Le secrétaire de séance,
Elise MENARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219504388-20250215-116-Rep-Horloge-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/02/2025

Publication : 16/02/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

